

LES ACTIVITÉS DE LA COMMISSION NATIONALE INDÉPENDANTE HARKIS (CNIH)



LG 57-114 R28/AuteurInconnu/ECPAD



@CNIH

Françoise Dumas, Présidente de la Commission nationale indépendante Harkis (CNIH), est heureuse de vous présenter le dixième numéro du bulletin d'information de la CNIH.

16 AVRIL – 16 JUILLET

**BILAN DES COMMISSIONS DE
RÉPARATION DE MAI À JUILLET**



@Guillem GUERRERO/CNIH

La CNIH vous présente le bilan de ses commissions de réparation.

Lors de la commission plénière de réparation du 21 mai, **894** dossiers ont été présentés dont **514** ont reçu une issue favorable. Le montant total de cette commission de réparation est de **4 003 000 €**, ce qui inclut **161** recours présentés.

Le 18 juin s'est tenue une commission restreinte de réparation. À cette occasion **778** dossiers ont été présentés, **542** ont eu une issue favorable pour un coût total de **3 979 000 €**, ce qui inclut **153** recours présentés.

Dernièrement s'est tenue une commission plénière de réparation le 16 juillet, au cours de laquelle **1 071** dossiers ont été présentés. Parmi eux, **647** ont eu une issue favorable pour un coût total de **5 062 000 €**, ce qui inclut **154** recours transmis validés.

30 AVRIL

**NOUVELLE DÉCISION DE LA CEDH
CONCERNANT LES HARKIS ET
LEURS FAMILLES**



@École de droit UCA

Le 30 avril 2026, la Cour européenne des droits de l'homme a rendu une décision suite aux requêtes déposées par sept Harkis ou enfants de Harkis concernant plusieurs points, dont la prescription quadriennale.

La cinquième section de la Cour européenne des droits de l'homme s'est réunie le 24 mars dernier pour statuer sur sept requêtes déposées par des Harkis et des enfants de Harkis. Les requérants soutenaient notamment que la théorie des actes de gouvernement opposée par le Conseil d'Etat concernant le défaut d'organisation du rapatriement violait le droit à l'accès au tribunal. Ils considéraient également que la prescription quadriennale opposée par les juridictions administratives pour rejeter les demandes de réparation était aussi une atteinte à ce droit.

Après délibération la Cour européenne des droits de l'homme a déclaré ces requêtes irrecevables, indiquant « *ne disposer d'aucune indication laissant à penser que le mécanisme de réparation serait inefficace pour réparer une violation des droits issus de la Convention.* ».

11 MAI

**DÉCISION DU CONSEIL D'ÉTAT
CONCERNANT LES HARKIS ET
LEURS FAMILLES**



@Woll Avocats

Suite aux requêtes par plusieurs associations représentant les Harkis et leurs familles concernant les montants de réparation, le Conseil d'Etat a rendu le 11 mai 2026 une décision défavorable à ces requêtes.

Les 10ème et 9ème chambres réunies du Conseil d'Etat ont statué sur une requête déposée par l'Association Justice Information Réparation pour les Harkis – France (AJIR - France), jointe à une requête de l'association Générations Harkis. Les requérants y demandaient l'annulation pour excès de pouvoir du décret du 20 mars 2025 portant modification du barème fixant les modalités de réparation de la loi du 23 février 2022, décret qui fixe à 4000 € le supplément reçu pour chaque année supplémentaire passée dans les camps de Bias et de Saint-Maurice-L'Ardoise, contre 1 000 € pour les autres structures. AJIR – France demandait également d'enjoindre au Premier ministre d'adopter un nouveau décret, fixant le même montant de réparation à toutes les personnes visées par le dispositif et l'alignant sur les montants des camps de Bias et de Saint-Maurice-L'Ardoise.

Après délibération, le Conseil d'Etat a décidé de rejeter ces requêtes.

29 MAI

**VISITE DE LA PRÉSIDENTE DE
LA CNIH A RIVESALTES AUX
CÔTÉS D'ALICE RUFO,
MINISTRE DÉLÉGUÉE**



@Lauriane JOSENDE/Facebook

Ce vendredi 29 mai, la présidente de la Commission nationale indépendante Harkis Madame Françoise DUMAS s'est rendue à Rivesaltes à l'occasion de l'inauguration du nouveau parcours du Mémorial du Camp de Rivesaltes.

La présidente de la Commission nationale indépendante Harkis Madame Françoise DUMAS a participé le 29 mai à la visite officielle de Madame Alice RUFO, ministre déléguée auprès du ministre des Armées, chargée de la Mémoire et des Anciens combattants, à Rivesaltes (66) dans les Pyrénées-Orientales.

Cette journée a été marquée par l'inauguration du nouveau parcours permanent visiteurs du Mémorial du Camp de Rivesaltes, qui a mis l'accent sur de nouveaux outils pour transmettre les mémoires des différentes populations qui se sont succédées dans le camp, ainsi que sur la lutte contre les atteintes récentes au récit historique.

11 JUIN

**PREMIERE SESSION DES ASSISES
DU MONDE COMBATTANT
ORGANISÉES PAR MADAME ALICE
RUFO, MINISTRE DÉLÉGUÉE**



@Julie LABAT/CNIH

Le secrétariat général de la CNIH était présent le 11 juin à la première session des assises du monde combattant organisées par Madame Alice RUFO, ministre déléguée auprès de la ministre des Armées et des Anciens combattants.

Les assises du monde combattant, dispositif lancé en 2026 par Madame RUFO, visent à formuler à travers plusieurs tables rondes successives des propositions sur les défis auxquels le monde combattant est aujourd'hui confronté.

Cette première session comprenait deux tables rondes sur le thème « Refonder la communauté du droit à réparation », au cours desquelles des acteurs du monde militaire, des dirigeants du domaine des armées et des chercheurs ont présenté les dispositifs actuels de prise en charge des anciens combattants en France tout au long de leur réinsertion et les modifications qui pourraient y être apportées, à l'épreuve de la massification et d'une conflictualité mondiale accrue.

22 JUIN

REMISE DE PRIX DU CONCOURS NATIONAL SUR L'HISTOIRE DE LA COLONISATION ET DE LA GUERRE D'ALGÉRIE



@Guillem GUERRERO/CNIH

Ce lundi 22 juin 2026, le secrétariat général de la Commission nationale indépendante Harkis s'est rendu au Palais du Luxembourg pour remettre un prix du Concours national sur l'histoire de la colonisation et de la guerre d'Algérie.

Le Concours national sur l'histoire de la colonisation et de la guerre d'Algérie, organisé par l'association A2CGA, a été pensé comme une découverte de l'esprit critique et des valeurs républicaines pour les élèves de collèges, lycées et post-bac dans toute la France. Ils étaient pour cette édition 2026 invités à construire un projet sur le thème « S'engager en Algérie, 1830-1962 ».

Lors de la remise de prix du concours organisée le lundi 22 juin au Sénat, le Secrétaire général de la CNIH, Marc DEL GRANDE, a eu l'honneur de remettre le troisième prix collectif des lycéens, décerné aux élèves du lycée Marcq institution à Marcq-en-Baroeul (59).

A aussi été annoncée la thématique de l'édition 2027 du concours : « Les femmes dans l'Algérie coloniale (1830-1962) ».

24 JUIN

RÉPONSE A L'INVITATION POUR UN CINÉ-COLLOQUE A L'ASSEMBLÉE NATIONALE



@Guillem GUERRERO/CNIH

Ce mercredi 24 juin, le secrétariat général de la Commission nationale indépendante Harkis a pris part à la ciné-conférence organisée par Madame la Députée Zahia HAMDANE au sujet des réparations et de la reconnaissance accordées à la communauté Harkie.

Le thème de cette conférence tenue à l'Assemblée nationale était « Harkis : accueillir dans l'indignité, gouverner par l'oubli ». L'évènement visait à montrer ce qu'a été l'histoire des Harkis après 1962, par les interventions de deux membres de familles de Harkis, d'un avocat lui-même fils de Harki, de deux députés et du Secrétaire général de la CNIH, Marc DEL GRANDE, qui a pu intervenir pour présenter le bilan à date des travaux de la CNIH et répondre aux questions de la salle.

29 JUIN

**PREMIER DÉJEUNER DU
JURY DU PRIX GÉNÉRAL
FRANÇOIS MEYER**



@Guillem GUERRERO/CNIH

Le jury de la quatrième édition du Prix Général François Meyer organisé par la CNIH s'est réuni pour la première fois ce lundi 29 juin, sous la présidence de Jean-Marie Rouart, élu à l'Académie française au fauteuil 26, le 18 décembre 1997.

Au cours de cette première réunion au 32 rue de Babylone, le jury a examiné 18 œuvres, qui ont suscité un grand intérêt parmi les personnes présentes, ouvrant ainsi des discussions nombreuses et variées. Les œuvres ont été diversement appréciées par les membres du jury, qui se sont néanmoins accordés sur certaines œuvres se démarquant et présentant le potentiel d'être récompensées.

Le jury terminera l'étude de l'ensemble des œuvres au cours de l'été, avant de se réunir en automne afin d'arrêter leur choix sur la ou les œuvres primées.

2 JUILLET

**DEUXIEME SESSION DES ASSISES DU
MONDE COMBATTANT ORGANISÉES
PAR MADAME ALICE RUFO, MINISTRE
DÉLÉGUÉE**



@Julie LABAT/CNIH

Ce jeudi 2 juillet, le secrétariat général de la CNIH s'est rendu à la deuxième session des assises du monde combattant organisées par Madame Alice RUFO, ministre déléguée auprès de la ministre des Armées et des Anciens combattants.

Cette session a spécifiquement traité du thème « Accompagner les associations combattantes dans une société mise au défi de la cohésion », en donnant la parole à des acteurs des secteurs associatif, administratif et militaire, qui ont ainsi pu mener une réflexion approfondie sur les dynamiques qui touchent et parfois menacent les associations touchant aux anciens combattants et aux victimes de guerre, et les possibles solutions.

La troisième session des assises du monde combattant se tiendra le 14 septembre 2026, sur le thème « Faire de la mémoire un principe d'action : pour une mémoire combattante vivante ».

14 JUILLET

**PROMOTION SPÉCIALE DE
RECONNAISSANCE AUX
HARKIS ET À LEURS
FAMILLES**



Mardi 14 juillet 2026 / N° 163

@Journal Officiel

Le colonel Abd-el-Aziz Meliani ainsi que 116 anciens combattants, épouses, veuves et enfants de Harkis viennent d'être honorés dans les ordres nationaux dans le cadre de la Promotion spéciale de reconnaissance aux harkis et à leurs familles du 14 juillet 2026.

Le colonel Abd-el-Aziz Meliani, né en 1935 en Algérie, a été officier de l'armée française durant la guerre d'Algérie. Formé à Saint-Cyr, il a mené une brillante carrière militaire jusqu'au grade de colonel, avant de s'investir dans la vie publique à Strasbourg en tant qu'élus municipal. Homme de conviction et d'engagement, il s'est distingué par son engagement en faveur de la mémoire et de la reconnaissance des Harkis et des anciens combattants.

Le colonel Abd-el-Aziz Meliani fait partie de la Promotion spéciale de reconnaissance aux harkis et à leurs familles du 14 juillet 2026, qui compte 117 nominations dans les ordres nationaux.

Cette promotion spéciale du 14 juillet 2026 est composée de :

- 74 Anciens combattants ;
- 30 veuves et/ou conjointes particulièrement méritantes, et ayant séjourné longuement dans les camps de Bias et/ou de Saint-Maurice-l'Ardoise ;
- 11 descendants d'Anciens combattants Harkis, issus de la seconde génération et particulièrement engagés ;
- 1 personnalité engagée dans la défense et la promotion des Harkis.

**Voir le [Journal officiel de la République française n° 0163](#)
[du 14 juillet 2026](#)**

**Témoignage : Colonel Meliani,
une vie au service de la France**

ILS NOUS INSPIRENT

SABAH TIR-LAHYANI, CONSEILLERE
A LA COUR D'APPEL DE LYON



@Thierry Marsilhac

Du camp de Rivesaltes aux plus hauts rangs de la magistrature, Sabah Tir-Lahyani a construit une carrière remarquable au service de la justice française et internationale, guidée par la détermination et la fierté de ses origines.

« *La terre est ma patrie et l'humanité est ma famille* » : cette phrase du poète libanais Khalil Gibran ont accompagné Sabah Tir-Lahyani tout au long de son parcours d'excellence, pourtant forgé dans les épreuves de l'exil et les difficultés des premières années.



@J-M. Authié

Sabah Tir-Lahyani naît en 1964 à Issoudun (Indre), d'un **père ancien Harki interprète** arrivé avec sa femme en France en 1962. Logés au **camp de Rivesaltes**, ses parents et leurs quatre enfants vivent dans des conditions très précaires. Son père intègre temporairement l'école de gendarmerie de Châtellerault puis se redirige vers le bâtiment.

Bilingue en français, lettré et lui-même contraint de quitter ses études très jeune, son père place **les études de ses enfants au centre de la vie familiale**, comme moyen d'émancipation et d'intégration. Son accompagnement et sa ténacité paieront : comme ses trois frères et sœurs, Sabah Tir-Lahyani obtient en 1986 une maîtrise de droit à Clermont-Ferrand, avant d'être diplômée en 1989 de l'**École Nationale de la Magistrature de Bordeaux** qui lui confère le titre d'auditeur de justice.

Sabah Tir-Lahyani entre alors au ministère public où elle évoluera pendant quatorze ans, s'appuyant sur « la raison, le courage, et la fierté de ses origines ». D'abord **substitut du Procureur de la République** aux tribunaux de grande instance de Montargis et de Paris, elle devient ensuite **vice-procureur de la République** à Sens. En 2005, elle devient **vice-présidente chargée de l'application des peines** au tribunal de grande instance de Montargis.



Palais de Justice de Montargis @Wikipédia

La même année, elle est choisie comme **rapporteuse auprès de la Commission pour l'Indemnisation des Victimes de Spoliation sous l'Occupation**, pour laquelle elle examine les requêtes et établit les propositions d'indemnisations. Une nomination qui vient souligner un parcours admirable au sein du secteur juridictionnel.



@Dossier de présentation de la CIVS



@Sabah Tir-Lahyani, présidente du TGI d'Aurillac signant, aux côtés de Gérard Leymonie, maire de Mauriac, la convention relative au point d'accès au droit. @Thierry Marsilhac

Le 5 août 2011, Sabah Tir-Lahyani devient la première femme à être nommée **présidente du tribunal de grande instance d'Aurillac**. Elle y gère et administre la juridiction jusqu'en 2015, exerçant des fonctions juridictionnelles civiles et pénales et présidant plusieurs comités. Elle met un point d'honneur à favoriser l'accès au droit, elle-même **présidente du Conseil départemental de l'accès au droit du Cantal (CDAD)**, et participe également à la création de conventions de défense des mineurs et de réforme des hospitalisations sous contrainte.

En parallèle, Sabah Tir-Lahyani transmet **à l'international** son savoir, rendu singulier par son parcours de femme d'origine maghrébine. Intervenant au Maroc dans le cadre du projet « Justice sans frontière », elle anime ensuite une formation au Caire destinée aux magistrats du ministère public au Parquet Général. Elle effectue aussi des stages dans de grandes juridictions internationales.

En reconnaissance de la qualité de ses fonctions juridictionnelles et de sa grande ouverture d'esprit, elle est décorée en novembre 2013 des insignes de **chevalier de l'Ordre National du Mérite**, qu'elle dédie à son père, sa mère et son époux.



@Site de la Seine-et-Marne

Cette nomination vient décorer, comme elle se qualifie dans son discours, une **« femme qui vient un peu d'ailleurs, un peu d'ici, un peu du monde »**, qui s'est construite par les lieux dans lesquels elle a vécu, par l'histoire de ses parents, et par les savoirs qu'elle a acquis par l'éducation, conformément à ce que son père lui souhaitait.

Depuis 2015, Sabah Tir-Lahyani exerce au sein de la **Cour d'Appel de Lyon en tant que conseillère**, d'abord à la chambre de l'instruction puis à la chambre des appels correctionnels. Ce poste vient souligner une carrière honorable de défense d'une « justice qui doit demeurer le rempart à toutes les atteintes aux libertés individuelles et collectives », et « qui se nourrit de la diversité sociale, culturelle, culturelle ».